



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

**Le Sous-Directeur général  
pour les Relations extérieures et l'Information du public**

Aux Secrétaires généraux des  
commissions nationales pour l'UNESCO

Réf. : ERI/NCS/NAC/11.246

**18 NOV 2011**

Madame la Secrétaire générale,  
Monsieur le Secrétaire général,

Au lendemain de la 36<sup>ème</sup> session de la Conférence générale, je souhaiterais vous tenir informés des récents développements et des activités les plus importantes à venir.

**36<sup>ème</sup> session de la Conférence générale**

Comme vous le savez, cette session a été marquée par de moments forts et des décisions importantes tels que : l'admission du Soudan du Sud et de la Palestine comme Etats membres et Curaçao et Sint Maarten comme Membres associés; la venue de plusieurs Chefs d'Etats et de Gouvernements, notamment les Présidents de l'Indonésie, de la Bulgarie, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Palau, du Brésil et les Premiers Ministres de Grenade, du Bénin, du Kenya ; deux grandes manifestations (la présentation du Plan international pour la durabilité de l'océan et du littoral et la célébration du 10<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle).

Les commissions nationales sont venues en grand nombre à cette session et ont largement contribué à ses travaux. Nous avons pu nous rencontrer à plusieurs reprises, notamment à l'occasion de la Réunion interrégionale des commissions nationales du 24 octobre, de la Commission PRX et de rencontres informelles. Nos discussions étaient principalement axées sur le suivi de l'Examen de la coopération du Secrétariat de l'UNESCO avec les commissions nationales.

**Examen de la coopération du Secrétariat de l'UNESCO avec les commissions nationales**

Le projet de Rapport de cet examen, sur lequel vous avez été invités à faire part de vos commentaires, vous a été envoyé ainsi qu'aux délégations permanentes, le 12 octobre. L'échéance pour cet exercice, initialement fixée au 18 novembre, a été prolongée jusqu'au 30 novembre 2011. Vos remarques seront bien évidemment prises en compte lors de la finalisation dudit Rapport.

Comme vous le savez, cet examen s'inscrit dans le cadre du processus de réforme de l'Organisation qui entend, entre autres, renforcer les mécanismes de coopération avec les commissions nationales, y compris leur fonctionnement et leur contribution à l'action de l'UNESCO.

Nous avons eu l'occasion de discuter de la mise en place d'un mécanisme de suivi de cet examen, qui regrouperait les Délégations permanentes, les Commissions nationales et le Secrétariat de l'UNESCO. Ainsi, ce groupe de travail tripartite pourrait être composé d'une trentaine de personnes, à savoir deux Représentants des Commissions nationales et deux Représentants des Délégations permanentes par groupes électoraux et venus de différents pays, ainsi que quelques membres du Secrétariat de l'UNESCO y compris des bureaux hors Siège. Si cela est possible, ce Groupe de travail pourrait se réunir deux fois en 2012 afin de formuler des recommandations et les soumettre aux Organes directeurs de l'Organisation dans le cadre du suivi de cet Examen.

J'aurai l'occasion de revenir prochainement sur cette proposition.

### **Nouvelles Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les Organisations non gouvernementales**

Comme vous le savez, des nouvelles Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les Organisations non gouvernementales ont été adoptées par la Conférence Générale.

Sur la forme, ce nouveau cadre statutaire modernise, simplifie et renouvelle notre engagement mutuel pour un partenariat plus fort et plus efficace entre l'UNESCO et la société civile. Sur le fond, cette initiative témoigne de la volonté de l'UNESCO de s'ouvrir davantage à ces partenaires extérieurs et à la société civile en particulier, qui représente un avantage comparatif qu'elle s'est engagée à entretenir et développer. Les points saillants de ce texte sont les suivants :

- Le passage de trois à deux catégories de partenariat : association et consultation ;
- La possibilité pour les ONG en relations officielles d'utiliser l'appellation « ONG partenaire de l'UNESCO » ;
- Un processus de consultation spécifique des ONG sur l'élaboration du C/4 et C/5 tant au niveau bilatéral que collectif ;
- Une meilleure représentation de toutes les régions au sein du Comité permanent de liaison ONG-UNESCO.

### **Accroître la visibilité de l'action des commissions nationales sur le terrain**

En vue d'accroître la visibilité de vos contributions aux programmes de l'UNESCO, une partie du contenu du site Web « pour les Etats membres et leurs Commissions nationales » ([www.unesco.int](http://www.unesco.int)), sera intégralement dédiée à la mise en ligne de vos activités, publications et toute autre information pratique vous concernant. A cet égard, nous vous ferons parvenir un formulaire standard-Template (comprenant un résumé de vos récentes actions et une photo ou vidéo) afin de les publier sur ce site Web.

### **Fonds d'urgence multi-donateurs**

La Directrice générale a lancé un fonds d'urgence en clôture de la Conférence générale pour compenser le déficit de trésorerie consécutif à la perte de la contribution des Etats-Unis (65 millions de dollars). Cette annonce a provoqué un élan de soutien sans précédent en faveur de l'UNESCO de la part de particuliers, d'associations et de sociétés privées de toutes les régions du monde.

Le Fonds est ouvert à tous les donateurs, qu'il s'agisse des Etats membres, des institutions publiques, des fondations ou des particuliers. Le public peut faire effectuer des dons en ligne à l'adresse suivante : [www.unesco.org/donate](http://www.unesco.org/donate).

Nous comptons sur toutes les volontés et les énergies souhaitant contribuer au maintien de nos programmes de base. Les commissions nationales sont les mieux placées pour mobiliser et diffuser le plus largement tous ces partenaires, institutions et particuliers au niveau national et nous vous invitons à publier notre lien [Donnez](#) sur la page d'accueil de vos sites Web respectifs dans vos langues nationales.

### **Les prochaines publications de l'UNESCO**

• "*Résonances: la diversité culturelle une voie vers le développement*" est publié en anglais et français par le Secteur de la culture et sera également disponible dans les quatre autres langues officielles de l'Organisation.

Cette anthologie commémore les dix ans de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle. Elle réunit les voix de personnalités intellectuelles et politiques de notre temps issus de tous les continents. Ceux-ci témoignent de la valeur et de la force de la diversité culturelle, en écho aux multiples enjeux soulevés par la déclaration elle-même.

• "*Des économies vertes aux sociétés vertes - L'engagement de l'UNESCO pour le développement durable*" est publié en anglais, français et portugais par le Bureau de la planification stratégique.

(<http://unesdoc.unesco.org/images/0021/0021133/2113311f.pdf>)

Cette brochure présente la contribution de l'UNESCO à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (UNCSD ou Rio+20) qui se tiendra à Rio de Janeiro, Brésil, 4-6 juin 2012. Cette brochure offre un éventail d'exemples concrets du travail de l'UNESCO dans le domaine du développement durable et présente une vision de l'UNESCO pour le développement durable qui tire le meilleur parti de la puissance transformatrice de l'éducation, des sciences, de la culture et des médias.

### **Nominations des Présidents et Secrétaires généraux des commissions nationales (mi- octobre/mi-novembre 2011)**

En Bulgarie, Mme Roumiana Mitreva a été nommée Secrétaire générale.

En Chine, M. Du Yue a été nommé Secrétaire général, succédant à M. Fang Maotian.

En Colombie, M. Luis Armando Soto Boutin a été nommé Secrétaire général, succédant à Mme Victoria Gonzalez-Ariza.

Au Gabon, M. Juste Joris Tindy-Poaty a été nommé Secrétaire général, succédant à M. Jean-Marie Vianney Bouyou.

En Haïti, M. Réginald Paul a été nommé Président, succédant à M. Joël Desrosiers Jean-Pierre.

En Lettonie, Mme Žaneta Jaunzeme-Grende a été nommée Présidente, succédant à Mme Sarmite Elerte.

En Nouvelle-Zélande, M. Neil Walter a été nommé Président, succédant à M. Bryan Gould.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.



Eric Falt